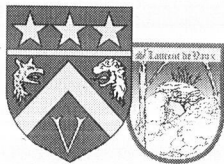


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 avril 2023 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2023 04 17-04 : MARCHES
PUBLICS - Réhabilitation d'un immeuble en vue
de la création de 2 logements et d'un commerce-
1-3 rue de le Maletière – approbation des
avenants.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/04/2023
En exercice :	33	
Présents :	20	Affichage de la convocation : 11/04/2023
Pouvoirs :	11	
Votants :	31	Affichage du compte rendu : 19/04/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Olivier DEROZARD, Edouard WILLEMEN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Geneviève HECTOR Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à Béatrice DUMORTIER Fatima FERNI donne pouvoir à Daniel JULLIEN Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à Sylvère MATHIEU Sylvie RAZY donne pouvoir à Philippe LARGE Aline DURAND donne pouvoir à Sandrine ARNAUD Stéphane GILLET donne pouvoir à Safi BOUKACEM Jean Pierre NEMOZ donne pouvoir à Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES Isabelle VIDAL donne pouvoir à Gerbert RAMBAUD Christian NEUVILLE donne pouvoir à Edouard WILLEMEN Chantal ROCHE donne pouvoir à Henri COQUARD		
Absents ou excusés :		
Chantal BERTHILLON Joao DA ROCHA		

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

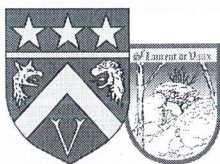
Par délibérations des 20 juin et 18 juillet 2022, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux en vue de la réhabilitation d'un immeuble en vue de la création de 2 logements et d'un commerce- 1-3 rue de le Maletière. Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion des avenants suivants :

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
3	MENUISERIES INTERIEURES	PONCHON	Travaux en plus/moins values	+ 1 777, 59 €
10	ELECTRICITE	PHEBUS	Travaux en plus/moins values	+ 2 136, 41 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

Lot	Libellé	Entreprise	Marché € HT	Avenants précédents	Avenants	Nouveau montant	Variation
1	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	LCA	78 015,00				
2	PLÂTRERIE PEINTURE	LARDY	48 507,69				
3	MENUISERIES INTERIEURES	PONCHON	22 641,18		+ 1 777, 59 €	24 418, 77 €	+7, 85 %
4	MENUISERIES EXTERIEURES	SERVICE MENUISERIE CONCEPT	31 454,00	+503, 00 €		31 957, 00 €	
5	SOLS SOUPLE	COURBIERE	3 049,20				
05 BIS	CARRELAGE FAIENCE	ACCESSBAT	7 070,02	+ 1 230, 00		8 300, 02 €	
6	METALLERIE	AMP	2 950,00				
06 BIS	SERRURERIE	AMP	3 840,00				

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 avril 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 04 17-04 : MARCHES
PUBLICS - Réhabilitation d'un immeuble en vue
de la création de 2 logements et d'un commerce-
1-3 rue de la Maletière – approbation des
avenants.

Lot	Libellé	Entreprise	Marché € HT	Avenants précédents	Avenants	Nouveau montant	Variation
7	CHARPENTE BOIS COUVERTURE	CHARROIN TOITURE	31 510,00	+ 11 873, 20 €		43 383, 20 €	
8	FACADE	SAS VINCENT	18 911,00				
9	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	REY	32 974,00				
10	ELECTRICITE	PHEBUS	30 233,96	+ 1 009,76	+ 2 136, 41 €	33 380, 13 €	+ 10,41%
TOTAL			311 156,05 €	14 615, 96 €	3 914,00 €	329 686, 01€	+5, 95 %

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu les projets d'avenants,
Vu l'avis favorable de la commission des marchés publics en date du 3 avril 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

**31 suffrages exprimés : 31 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises titulaires ;
DIT QUE les crédits nécessaires au règlement des travaux relatifs au commerce sont inscrits au budget principal 2023 et les travaux relatifs aux logements sont inscrits au budget PLH 2023.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
22.04.2023
et de la publication en mairie le
22.04.2023

La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 04 17-04: MARCHES PUBLICS- Réhabilitation d'un

Objet de l'acte : immeuble en vue de la création de 2 logements et d'un commerce 1/3
rue de la Maletière- Approbation des avenants

.....
Date de décision: 17/04/2023

Date de réception de l'accusé 22/04/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023041704_04

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230417-2023041704_04-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .7 .8 .1 .2

Commande Publique
Actes speciaux et divers
Avenants
En plus-value
Avenants de 5 à 20 %

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : delib 4.pdf (99_DE-069-200047785-20230417-2023041704_04-DE-1-
1_1.pdf)